



La Lettre de Béruges

INFORMATIONS MUNICIPALES

Compte-rendu du Conseil municipal du 19 mars 2021

► CONSEIL MUNICIPAL

Installation du nouveau conseiller municipal : Jean-François Latrille

Suite à la démission de Benoit Audierne pour raisons personnelles et de santé, nous accueillons autour de la table du conseil municipal Jean-François Latrille.

Délégations du Maire

Benoit Audierne exerçait la fonction de Conseiller Délégué à l'Environnement et au Développement durable. Cette délégation sera reprise par Hervé Monnereau 3ème adjoint.

Afin de permettre à Hervé Monnereau de pouvoir embrasser pleinement cette nouvelle délégation, Jean-François Latrille se verra confier les délégations Mobilités et Sécurité sur la voie publique. Également Jean-François Latrille travaillera aux côtés de Joëlle Garcia conseillère déléguée à l'action sociale.

► VOTE DU BUDGET

Approbation des comptes administratifs 2020

Voir dossier joint spécial budget.

11 votes pour, 3 votes contre.

Vote des budgets prévisionnels 2021

Voir dossier joint spécial budget.

12 votes pour, 3 votes contre.

Vote des taux de la taxe foncière

Les communes ne votent plus de taux de taxe d'habitation. Elles continuent de voter les taux de taxes foncières (foncier bâti et foncier non bâti). Ces taux restent inchangés.

15 votes pour.

► COMMERCE EN CENTRE-BOURG

Projet de relocalisation d'un commerce multi-services à la Cure

Budget prévisionnel du projet 500K€ (réhabilitation du bâtiment historique, logement à l'étage, construction de l'extension, aménagements du jardin et des abords).

Des subventions auprès de nos partenaires institutionnels sont prévues pour financer cet investissement à hauteur de 80%. Idéalement, si nos partenaires nous accordent les montants demandés, alors la commune n'aurait à financer que 20% du coût, c'est-à-dire autour de 100K€.

Si ces subventions n'étaient pas au rendez-vous, alors le conseil n'engagerait pas de dépenses qui pourraient être préjudiciables à l'équilibre des comptes de la commune. Nous retravaillerions le projet en réduisant l'ambition.

Le conseil autorise la demande des subventions auprès de nos partenaires.

12 voix pour, 3 voix contre.

► QUESTIONS DIVERSES

Nouveau gérant pour les 2 taxis de Béruges

Mr Jérémy Poupard reprend la gérance des deux licences de taxi de Béruges. **Nouveau numéro de téléphone pour commander un taxi : 06.58.64.96.80.**

Agenda :

- Prochain Conseil municipal : **Mercredi 28/04 à 20h30**
Retransmission en direct ⁽¹⁾
- Commission information :
Lundi 03/05 à 18h30, en visio
Commission.information@beruges.fr

⁽¹⁾ Lien de visionnage dans l'actualité du site de la commune, le jour du conseil.



Vous souhaitez vous faire vacciner contre la COVID 19



Si vous rencontrez des difficultés techniques pour obtenir votre rendez-vous (par téléphone ou internet), ou si vous n'avez pas de moyen de transport pour vous rendre sur votre lieu de vaccination, **Appelez le CCAS de Béruges :**

- Joëlle GARCIA au 06 11 95 57 67,
- Jean-François LATRILLE au 06 18 91 68 35.

Admission Ecole

Joindre par téléphone la Directrice de l'école pour prendre un rendez-vous au 05.49.53.33.08. Mme Lacotte vous accueillera pour inscrire votre enfant à l'école et vous faire visiter les locaux. Vous munir du carnet de santé de votre enfant.



Elections départementales & régionales



Pour les élections du 13 et 20 juin 2021, le bureau de vote de Béruges sera à la salle des fêtes pour respecter les mesures sanitaires nécessaires. Plus d'informations sur ces élections dans la prochaine Lettre de Béruges.

Bornes à verre de la Bourdilière

Pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de déplacer le container à verres de la Bourdilière situé en haut de la cote de la Ferrandière. **Nouvel emplacement prévu : parking du stade Mullon** avec installation d'une palissade en bois pour améliorer l'aspect esthétique. Ce container pourra avantageusement servir aux personnes qui se réunissent à Mullon.



Nouveau Centre Médical de Soins Immédiat



Le 1er mars 2021, un centre médical de soins immédiat (CMSI 86 : <http://www.cmsi86.fr/>) couvrant l'agglomération de Poitiers, voit le jour sur la zone de la République : 1 Rue Henri le Châtelier.

Deux médecins et deux infirmiers se relayeront sept jours sur sept pour accueillir des patients et soigner les urgences les moins graves.

La vaccination contre la Covid-19 pourra se faire dans ce centre.

Jours et horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h à 20h.

Les week-ends et jours fériés, de 9h à 19h.

Tél. : 05.54.07.11.82

Environnement

Prendre soin de nos haies !



Les arbres et les haies font partie du patrimoine naturel et jouent de nombreux rôles qui relèvent de l'intérêt général : protection des sols, brise-vent, régulation du climat, accueil de la biodiversité, amélioration de la qualité et de l'écoulement de l'eau, diversification des paysages, plaisirs gustatifs, production d'énergie, ...

Les haies ne doivent pas être taillées entre le 1er avril et 31 juillet (période de nidification des oiseaux).

Des conseils pour planter et entretenir les haies sont fournis dans la **Plaquette Haies-espaces-de-vie** (téléchargeable sur le site de la commune dans l'article « Nos haies »).

Différentes associations sont à votre écoute comme Vienne Nature qui propose des sorties sur Béruges.

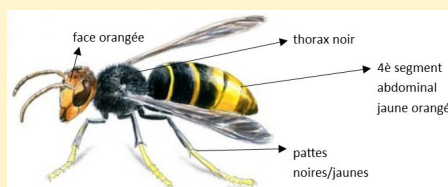
Prom'Haies est intervenu en lien avec l'école en 1998 pour la plantation de la haie le long du cheminement doux entre le cimetière et le site des cours.

Haies à l'honneur pour quelques élèves bérugeois

Le mardi 2 mars, les élèves de l'école CE1/CE2 et CM1/CM2 de l'école de Béruges, ont été invités par le Département, à participer à la **plantation de nouvelles haies bocagères sur le site de l'Espace Naturel Sensible de la Verrerie.**



Lutte contre le frelon asiatique



L'année dernière, Béruges a été particulièrement exposé à la présence des frelons asiatiques. Dans leur cycle de vie, la période de mars à juillet, est celle où se fabriquent leurs nids secondaires, souvent à la cime des arbres.

C'est le moment d'être vigilant et de préparer des pièges : Utiliser une bouteille en plastique avec son bouchon de couleur foncé de préférence. Découper 2 ou 3 oreilles (taille selon photo ci-contre sous le sopalin). Pour l'appât à placer au fond de la bouteille, voici la recette de Jeff : (1) Vin blanc sec (répulsif pour les abeilles), (2) 25cl de bière (brune de préférence), (3) Un peu de sirop de grenadine.

M COLAS, Bérugeois de la route de la Gasse, se propose également de fournir des conseils aux personnes intéressées. Tel : 06 76 34 37 38.



Commerces



Agence postale communale

Nouvelle organisation des horaires d'ouverture de l'agence postale, avec le report du couvre feu de 18h à 19h :

Lundi, mardi et vendredi : **16h15-19h00** et le jeudi de 10h à 12h15.



Bibliothèque

Véronique Chauvineau 06 67 41 92 21
bibliotheque@beruges.fr

La Bibliothèque vous propose de **participer au prix des lecteurs des Littératures Européennes**. Cette année, nous allons découvrir des auteurs allemands, 4 livres seront proposés et **un vote sera organisé en octobre**. Vous pouvez vous inscrire par mail : bibliotheque@beruges.fr ou auprès des bénévoles lors des permanences. **Pour rappel, la Bibliothèque est ouverte les lundis de 16h à 17h30 et les samedis de 10h à 12h**. Nous constatons beaucoup de retard dans le retour des documents, nous demandons aux personnes de venir nous les déposer soit pendant les heures d'ouverture soit de prendre contact avec nous par mail : bibliotheque@beruges.fr pour fixer un rdv hors jours d'ouverture.



FEPS Sophrologie

Bernadette BAUDOUIN - 06 81 50 98 11

La section **Sophrologie dynamique®** du FEPS, vu la situation sanitaire, **ne peut maintenir le week-end de stage** sur le thème « La sophrologie dynamique® pour prévenir et gérer son stress » (stage ouvert tout public) initialement prévu les samedi 10 et 11 avril 2021.

Nous espérons pouvoir le proposer à nouveau à l'automne 2021. Dès que nous aurons plus de visibilité, nous communiquerons les nouvelles dates.

Nous continuons les séances de sophrologie dynamique® et de yoga du rire en visio.

Pour tous renseignements appeler : Françoise Seemann au 06.37.22.18.57 ou Bernadette BAUDOUIN au 06.81.50.98.11



FEPS « Les Castors de Béruges »

Fabien DUGRILLON 06 21 59 88 12

Ce printemps, **un petit groupe** de cyclotouristes du **dimanche s'est créé**, vous pouvez vous joindre à eux.



Le **groupe des retraités** roulent le **jeudi après midi**.

Pour le VTT ou le cyclotourisme, le **RDV est à 8 h 30 le dimanche matin au stade Paul Mullon**, pour un retour vers 11 h 30.

Si vous souhaitez faire une ou deux sorties d'essai, contactez nous.

Bons chemins



Amis du Patrimoine de Béruges

Benoit Audierne audiernebnts@hotmail.fr
museeberuges@gmail.com - 07 67 10 86 53

L'**assemblée générale** de l'association des Amis du Patrimoine de Béruges se tiendra le **samedi 29 mai** à 14h30 à la Briquetterie.



Béruges Sport Nature

Philippe FILLON 06 32 20 71 73
philou.fillon@orange.fr

La 9ème édition du trail de l'Oppidum devait avoir lieu le week-end du 24/25 avril.

Nous avons réfléchi à une nouvelle organisation qui avait convaincu la préfecture de nous donner son accord pour le maintien de notre épreuve.

Les dernières mesures gouvernementales de lutte contre le Coronavirus annoncées mercredi 31 mars nous oblige malgré tout à renoncer à maintenir notre trail aux dates initiales.

Décus mais pas résignés **nous allons proposer un nouveau rendez-vous aux coureurs de la région**, à savoir le **29 et 30 mai**.

Nous vous donnerons toutes les informations concernant cette nouvelle formule dans la prochaine Lettre de Béruges à paraître mi-mai.



FEPS Jardinage

Joël Gaschet 07 68 16 32 49
joel.gaschet@laposte.net

La section jardin a le plaisir de vous inviter à sa traditionnelle **bourse aux plantes** : Plants de légumes, Plants de fleurs, Plants aromatiques et graines.

Le **samedi 24 avril à 9h30** Place de la Mairie à Béruges.



Association des Parents d'Elèves

contact@ape.beruges.fr
http://ape.beruges.fr

La vente des madeleines Bijou a été un succès avec environ 160 boîtes vendues. L'opération sera renouvelée durant l'année scolaire 2021/2022.



De nouvelles actions sont en cours de réflexion (article avec dessin des élèves, tombola etc). Vous pouvez en **suivre l'évolution sur la page Facebook : APE Béruges**.

Il reste du jus de pomme, si vous êtes intéressés merci de prendre contact avec l'APE : contact@ape.beruges.fr

Expression des conseillers

Tribune de la liste « Béruges, ensemble construisons

notre avenir »

BÉRUGES, chronique d'une mort annoncée !

Combien sommes-nous, arrivant séduits, à avoir choisi cette belle commune si accueillante pour installer et faire s'épanouir notre famille ? Combien sommes-nous à avoir découvert ses chemins, ses sous-bois, à nous approprier les lieux comme si nous y étions depuis toujours ? Combien sommes-nous à avoir croisé et écouté ces « vieux » bérugeois, si vite devenus amis, fiers de leur village et de cette atmosphère si particulière, mêlée d'histoires, d'anecdotes, de farces et aussi de drames ? Qui sommes-nous, suffisants et égoïstes, pour avoir l'audace d'instruire cette population de souche RURALE, en termes d'élevage, de tailles, de plantations et de cultures ? Qui sommes-nous pour nous approprier ces lieux naturels, pour les transformer en piste cyclable ou gare routière désertes, en sens unique détournant les véhicules du bourg ? Notre voirie, nos trottoirs, notre place, nos bâtiments communaux sont-ils dignes d'un tel abandon ? L'héritage que nous laisserons, doit-il être ce projet de commerce multiservices à plus de 500000 €, instruit à grand coups d'études coûteuses, petit Versailles d'une mandature, voué à l'échec ? Mais subventions ou autres c'est toujours le contribuable qui paie.

Nous ne serons pas complices de cette gabe-gie, et prôtons l'humilité et la raison pour le développement de l'activité du bourg.

gbonnet@beruges.fr; fbrunet@beruges.fr;

ppuygrenier@beruges.fr

Hommage à Daniel FILLATREAU



Un bérugeois aussi discret qu'apprécié !

Né en 1941, aux Trois Moutiers, Daniel Fillatreau a passé une grande partie de sa vie entre Loudun, Rouillé où il a rencontré et épousé Yvette, et Béruges. Marie-Thérèse Pierre, contactée par hasard et alors secrétaire de mairie à Montreuil Bonnin et à Béruges lui avait parlé de terrains à acheter sur Béruges. En 1974, à la simple vue du plan, et d'un champ alors désert, le couple avait pris la décision de devenir bérugeois. Sa carrière, il l'a faite à la Poste puis à la « Mutuelle des

PTT ». Très attentif aux difficultés des autres, il a toujours été un syndicaliste accompli et un donneur de sang régulier. A Béruges il s'est intégré très vite et a participé aux belles années de la section pétanque du FEPS. Plus récemment, il est venu apprendre les rudiments de l'informatique à la section info du FEPS. Ses passe-temps favoris étaient la musique classique, le jardinage et la lecture. Ses voisins -qui étaient aussi ses amis- regretteront sa bonne humeur et son tempérament enjoué et souriant.

A Yvette, son épouse, nous présentons toutes nos condoléances.

FOCUS sur le métier d'assistant(e) maternel(le)



L'assistant(e) maternel(le) est un(e) professionnel(le) de la petite enfance qui accueille à son domicile de 1 à 4 enfants, généralement âgés de moins de 6 ans. Au quotidien, il/elle assure l'accueil, l'éveil, le développement et la sécurité des enfants durant le temps pendant lequel ils lui sont confiés. Repas, promenades, jeux, activités... En fin de journée, l'assistant(e) maternel(le) rend compte aux parents de la journée de leur enfant.

Un agrément, délivré par la PMI, est indispensable **pour pouvoir exercer la profession**. La procédure d'agrément se déroule en **plusieurs étapes** :

- Convocation à une réunion d'information concernant les spécificités de ce métier
- Complétude du dossier CERFA « demande d'agrément »
- Visite à domicile d'un évaluateur du Pôle Mode d'Accueil (service de la PMI dédié aux agréments) pour vérification des conditions d'accueil.

Une fois l'agrément obtenu, l'assistant(e) maternel(le) agréé(e) doit **suivre la formation obligatoire organisée et financée par le Département**. Elle se déroule en 2 temps :

- Une 1^{ère} partie d'une durée de 80h avant tout accueil d'enfants, ainsi qu'une journée d'initiation aux gestes de premiers secours (PSCI).
- Une 2^{ème} partie, de 40h, se déroule dans les 3 ans qui suivent l'accueil du premier enfant.

Actuellement, 2736 assistants(es) maternels(es) sont agréés(es) dans la Vienne dont 11 assistantes maternelles sur la commune de Béruges (6/7 sont en activité).

Si vous souhaitez des informations complémentaires sur l'agrément, la profession... n'hésitez pas à **joindre Cécile Guillaume, la responsable du Relais assistants(es) maternels(les) au 06.08.34.92.66**.

Vous pouvez la rencontrer sur RDV à la Maison de la Petite Enfance (impasse des Côteaux).

Signalement Voirie



Avec les intempéries de l'hiver passé, vous avez peut être constaté des désordres sur la voirie que vous empruntez quotidiennement, ou encore des fossés encombrés. Afin de répertorier au mieux les travaux urgents, les Bérugeois-es peuvent signaler à la Mairie ces différents constats.

Vous pouvez pour cela :

- Téléphoner à la Mairie : 05 49 53 32 54,
- Utiliser la fiche signalement téléchargeable sur le site de la commune à la rubrique Vie Municipale / Commissions / Voirie-Sécurité.

FICHE DE SIGNALEMENT VOIRIE

Afin de répertorier au mieux les travaux urgents, tous les Bérugeois peuvent signaler à la Mairie ou à Hervé Monnerau (Adjoint à la Voirie) les fossés encombrés, les endroits de la route abîmés et dangereux, les bas-côtés à remettre en état, etc.

Utilisez le formulaire ci-dessous ou contactez :

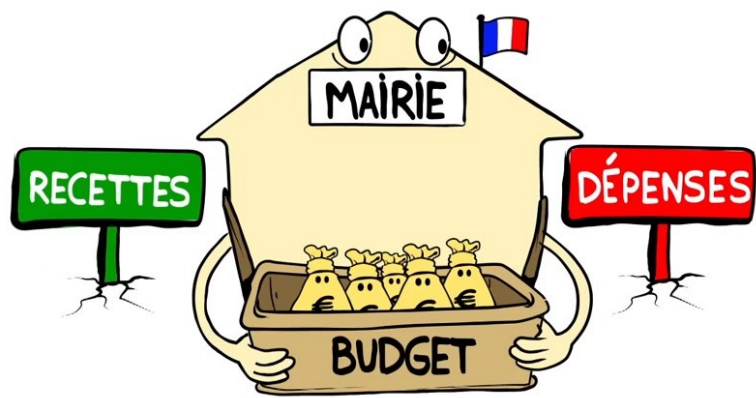
- la Mairie : 05.49.53.32.54
- Hervé Monnerau : mairie@beruges.fr

Contact (Nom, téléphone et/ou mail) :

Lieu concerné :

Description du problème de voirie :

Le Budget de la Commune



Comprendre le budget de la commune

Budget de fonctionnement et budget d'investissement

Le budget d'une commune se décompose en un budget de fonctionnement et un budget d'investissement. Le budget de fonctionnement comptabilise les dépenses et les recettes nécessaires à l'exécution au quotidien des missions de service public. Le budget d'investissement comptabilise les opérations qui augmentent la valeur du patrimoine de la commune.

Budget prévisionnel en début d'année

Le Conseil Municipal vote en mars un budget prévisionnel appelé budget primitif (BP). Pour une bonne gestion, il est préférable à ce stade prévisionnel d'un peu surestimer les dépenses et sous-estimer les recettes. Ce budget primitif doit obligatoirement être à l'équilibre. Les tableaux ci-contre présentent le BP2021 de fonctionnement.

Budget définitif en fin d'année

En fin d'année, les comptes sont arrêtés pour former le compte administratif (CA). Ce compte administratif est l'exact reflet des dépenses réellement engagées et des recettes réellement perçues. Si le budget primitif a correctement été évalué, et s'il ne s'est pas passé trop d'imprévus en cours d'année, alors le compte administratif doit être excédentaire. Les excédents de fonctionnement du CA sont versés au BP de fonctionnement ou d'investissement de l'année suivante.

■ Bilan du CA 2020

Pour la quatrième année consécutive, le CA est à nouveau excédentaire (en 2016, le CA avait pour la première fois été déficitaire). Dégager des excédents de fonctionnement est essentiel car ces excédents permettent de financer les projets d'investissement.

Les budgets des petites communes comme Béruges (moins de 2500 habitants) sont néanmoins de plus en plus difficiles à tenir. Particulièrement en zone périurbaine où les habitants souhaitent s'éloigner des zones denses pour habiter à la campagne, mais avec la volonté de maintenir un niveau de services et d'équipements publics élevé. L'équation devient alors insoluble sans en passer par des politiques de mutualisation des moyens. Pour Béruges, cela se traduit par plus de mutualisation avec Grand Poitiers et ses 40 communes.

En 2020, le budget de fonctionnement se consolide : 970K€ de dépenses pour 1,2M€ en recettes, ce qui génère un excédent de fonctionnement de 148K€. Toutefois nous avons perçu en 2020 avec retard une recette Grand Poitiers de 40K€ qui aurait dû être perçue en 2019. L'excédent réel est donc de 108K€, et nous reversons cette recette décalée au budget prévisionnel 2021.

A noter que l'incidence COVID sur l'année 2020 représente environ 20K€ de dépenses supplémentaires (personnels supplémentaires, produits de protection et d'entretien...) et en recettes non perçues (locations de salles, loyers annulés pour des entreprises en difficulté et qui louent des locaux à la commune...). Merci aux associations qui ont proposé de réduire ou d'annuler leur demande de subvention face aux conditions sanitaires qui ont fortement limité leurs activités.

Le désendettement de la commune se poursuit. Depuis 2015, nous n'avons souscrit aucun nouvel emprunt et avons pu financer nos projets d'investissement sur la base de nos ressources propres et de quelques ressources exceptionnelles (vente de terrains). Notre faible taux d'endettement et le redressement de nos comptes ces 4 dernières années nous permettent d'envisager de nouvelles capacités d'emprunt ; avec sagesse et modération toutefois.

■ Particularités du BP de fonctionnement 2021

Il est délicat de comparer directement les montants du CA2020 et du BP2021 : le BP2021 surévalue les dépenses et minore les recettes pour limiter les mauvaises surprises en fin d'année. Toutefois :

- Les taux d'imposition communaux resteront inchangés.
Attention toutefois : la part traditionnellement prélevée par le département sera désormais rattachée à la part communale. Cette opération est neutre sur la feuille d'imposition puisque la colonne "département" passe à zéro au profit de la colonne "commune". Néanmoins, ce n'est pas une recette supplémentaire pour la commune car l'Etat diminuera d'autant le montant qu'il nous verse en compensation de la suppression de la taxe d'habitation.
- L'incidence COVID sur 2021 est estimée à 20K€. En croisant les doigts pour que nous retrouvions des conditions à peu près normales cet été ou à la rentrée de septembre.
- L'augmentation sensible de la masse salariale est un peu en trompe l'œil : le contexte sanitaire nous contraint à employer ponctuellement plus de personnels extérieurs. Également plusieurs agents de la commune ont été ou sont encore en période longue d'arrêt maladie. Dans de tels cas de figure, la commune continue de leur verser leur salaire en plus du salaire de leur remplaçant. Elle perçoit quelques temps après un remboursement partiel de nos assurances qui apparaît en "recette de gestion courante". Nous employons également depuis janvier notre préposée au bu-

BUDGET de FONCTIONNEMENT (en milliers d'euros)		CA2020	BP2021
DÉPENSES	Charges à caractère général Eau, énergies, carburants, fournitures diverses, télécom, courrier, entretien des bâtiments et mat. roulants, alimentation cantine, assurance, actes juridiques...	169,0	225,7
	Charges de personnel Salaires des agents de la commune, charges sociales, retraites, médecine du travail, cotisations CNFPT, centre de gestion...	532,8	561,0
	Charges de gestion courante Indemnités des élus, subv. aux associations, CCAS, école, logements, ordures ménagères, services gérés par Grand Poitiers, dépenses imprévues...	234,4	257,8
	Remboursement de la dette (Intérêts) Seuls les intérêts sont imputés au fonctionnement, le capital est imputé aux investissements	7,2	7,8
	Opérations d'ordre de transfert entre sections Certaines recettes exceptionnelles (vente de terrains, dons...) peuvent être basculées en recettes d'investissement via un jeu d'écriture comptable. Cette ligne d'écriture comptable permet de réaliser ce transfert.	27,1	30,6
TOTAL		970,5	1082,9

RECETTES

Impôts et taxes Impôts locaux (part communale), Grand Poitiers, taxe sur vente de terrains...	599,1	592,7
Dotations et subventions Dotations de l'Etat, Département, CAF, MSA, Europe...	299,7	257,6
Produits de gestion courante Remb. de frais de personnel, redevances de loyers...	28,4	30,1
Produits des services, ventes Services périscolaires (cantine, garderie), Remb. frais de voirie par GP...	168,9	130,9
Opérations d'ordre de transfert entre section Certaines dépenses de fonctionnement (main d'œuvre, matériaux ...) peuvent être basculées en dépenses d'investissement via un jeu d'écriture comptable.	6,4	25,0
Excédents de fonctionnement antérieurs Excédents de fonctionnement de l'année 2019 reportés en 2020	14,5	
Excédents de fonctionnement 2020 reportés Une partie des excédents de fonctionnement de l'année 2020 peuvent abonder les recettes du budget prévisionnel de l'année 2021		45,0
Produits exceptionnels Avoirs, ventes de terrains, sinistres assurances...	1,6	1,5
TOTAL	1118,6	1082,9



reau de poste mais dont le salaire est compensé par une recette versée par le Groupe La Poste et qui apparaît dans la section "Produit des services". Cette augmentation sensible de la masse salariale reste donc contextuelle et ne traduit pas l'embauche définitive de nouveaux agents.

- L'excédent 2020 de fonctionnement permet de basculer 103K€ vers le budget 2021 d'investissement pour participer à l'autofinancement de nos projets.
- A noter : la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales décidée par le gouvernement en 2018 devrait impacter cette année la quasi-totalité des foyers fiscaux. L'Etat compense cette perte de recette pour les communes... mais sur la base du nombre de foyers/d'habitants recensés en 2017. Donc les nouveaux foyers/habitants qui se sont installés sur la commune depuis 2017 ne sont pas pris en compte et ne contribuent pas à revaloriser à la hausse cette compensation. Pour la commune c'est une perte de recette potentielle qui ira croissante car sa population continue de croître.

Le Budget de la Commune



Budget d'investissement

Le budget d'investissement permet de financer l'entretien des routes, des bâtiments, des espaces publics, ainsi que de nouveaux équipements. Ces investissements sont financés par :

- les excédents dégagés par le budget de fonctionnement ou d'investissement,
- des ressources propres comme la taxe d'aménagement (acquittée pour toute nouvelle construction) ou la récupération d'une partie de la TVA versée,
- des subventions ou fonds de concours (Grand Poitiers, Département, Région, Etat, Europe...)
- Le recours à l'emprunt.

■ Particularités du BP d'investissement 2021

- **Un programme d'investissement de 466K€** : Ces dépenses correspondent aux nouveaux projets d'investissement pour 2021 (430K€) auxquels s'ajoutent les projets 2020 qui n'ont pas pu être achevés avant la clôture des comptes début décembre (36K€). Pour aider à financer ces investissements, 179K€ de subventions diverses sont mobilisés (127K€ pour les nouveaux projets et 52K€ sur les projets en cours et à finaliser).
- **Commerces en centre-bourg - Bar-multiservices** : La fermeture l'été dernier, faute de repreneur, du dernier bar multiservices de la commune a représenté la perte d'un lieu essentiel de convivialité, de partage et de services à la population. C'est pourquoi la municipalité porte l'ambitieux projet de réouverture d'un commerce bar-multi-services sur le site de l'ancienne Cure. Poursuite des études cette année pour affiner les coûts. Les travaux pourraient être lancés en fin d'année si les subventions demandées (80% des coûts estimés) étaient au rendez-vous. Sinon il nous faudrait revoir le projet et en réduire la voilure.
- **Commerces en centre-bourg - Boulangerie** : Nos boulangers sont à l'étroit dans les murs que leur loue la commune, et sollicitent depuis plusieurs années des travaux d'extension. Nous lançons les études cette année pour un chantier qui pourrait commencer en 2022.
- **Stade Mullon** : Le site du stade Mullon est un lieu très prisé des Bérugeois (sportifs, familles et associations) qui apprécient de s'y retrouver et profiter des équipements et du cadre très agréable. Cette année, nous souhaitons donner un coup de jeune aux bâtiments historiques des vestiaires et de la buvette pour renforcer l'attractivité du site.
- **Cimetière** - Trois chantiers prévus : Récupérer dans le vieux cimetière les tombes abandonnées, ce qui permettra de récupérer de nouvelles capacités d'accueil. Construire 8 cavurnes qui seront disponibles à l'achat. Enfin, repenser l'accès et la circulation des engins funéraires lourds dans le cimetière (car ce sont ces véhicules lourds qui dégradent les allées quand les conditions météo sont très défavorables). A cette fin, il nous faut élargir le portail d'accès au vieux cimetière.
- **Fibre optique et renouvellement du parc informatique de la mairie** : L'arrivée de la fibre optique à la mairie entraîne le remplacement des équipements de téléphonie et d'accès à Internet. Nous renouvelons également le parc informatique (ordinateurs et logiciels) après 7 ans de bons et loyaux services.
- **Réserve financière pour autofinancer les gros projets** : Grâce aux recettes exceptionnelles perçues ces dernières années, la commune a pu constituer une réserve financière mobilisable pour financer ses gros projets d'investissement. Cette réserve était en 2020 de 300K€. Nous commençons à puiser dedans pour les deux projets de commerce en centre-bourg. Il reste encore 162K€ disponibles pour la poursuite des projets en 2022 (voir plus si le projet initial de la cure ne va pas à son terme).

■ Et pour les prochaines années ?

- **Pont du Pin** : Les travaux de réhabilitation du pont du Pin débuteront cette année et s'échelonneront jusqu'à début 2022. Subventions déduites, le reste à charge pour la commune se situera autour de 160K€ que nous financerons très probablement par l'emprunt.
- **Place de l'église** : Une réflexion est engagée depuis plusieurs années concernant le stationnement sur la place du village ainsi que son embellissement. Également la protection des beaux et vieux tilleuls qui ornent le site. Enfin l'intégration des commerces. C'est un chantier qui prendra corps quand les deux importants projets de commerce en centre-bourg auront été lancés.



BUDGET d'INVESTISSEMENT 2021		en milliers d'euros
DEPENSES	Remboursement de la dette (Capital)	33,5
	Programmes d'investissement	466,2
	Ecole	19,6
	Portail et clôtures, photocopieur, équipements informatiques, éclairages intérieurs, plafonds. Jeux et aménagements extérieurs.	
	Restaurant scolaire	13,2
	Isolation et éclairages intérieurs, équipements de cuisine.	
	Salle des Fêtes	9,0
	Démoussage façade et toiture (y compris musée).	
	Citystade et aménagements périphériques	2,3
	Drainage des abords du citystade et du terrain de tennis.	
	Stade Mullon	45,8
	Travaux d'isolation et d'embellissement des bâtiments (vestiaire, buvette). Réduction de la surface du terrain de pétanque, réfection du parking. Remplacement du nid d'oiseau (balançoire).	
	Mise en valeur du Patrimoine	11,0
	Réfection du lavoir de Reculon, réfection des murs du jardin archéologique. Aménagements paysagers en entrée de bourg.	
	Voirie	25,2
	Consolidation et enrochement du talus éboulé en sortie de centre-bourg, réfection de chemins communaux, signalétique, zones de regroupement de poubelles et bornes à verre.	
	Mairie	28,6
	Renouvellement du parc informatique et de la téléphonie (via la fibre optique). Mise à jour de logiciels. Numérisation de très anciens registres.	
	Eglise	7,6
	Rejointoiement de la façade avant basse. Sécurisation de l'escalier intérieur qui monte au clocher. Réparation de gouttières et de contreforts.	
	Bureau de poste et cabinet de kiné	5,5
	Poste : pose d'une alarme et achat de petits équipements. Kiné : rafraîchissement des murs.	
	Cimetière	28,5
	Récupération des tombes abandonnées. Création de cavurnes. Agrandissement de l'entrée de l'ancien cimetière pour permettre l'accès à des véhicules lourds de construction funéraire sans avoir à passer par les allées du nouveau cimetière.	
	Relocalisation d'un commerce bar-multiservices	169,0
	Rachat de la licence IV. Scénario de la cure : poursuite des diagnostics et des études de maîtrise d'œuvre, engagement des travaux si les subventions demandées sont au rendez-vous.	
	Boulangerie	41,5
	Démoussage de la toiture. Lancement des études pour les travaux d'extension.	
	Matériel communal et Ateliers communaux	14,8
	Empierrement de la cour des ateliers. Renouvellement d'outils/équipements d'entretien intérieur et extérieur. Grosse réparation du tracteur, Défibillateur à la salle des fêtes.	
	Divers	44,5
	Opérations non affectées (petites opérations < à 500€ et regroupées en fin d'exercice comptable). Enveloppe de dépenses imprévues, versements Grand Poitiers (voirie).	
	Programme de travaux non affectés	162,7
	Réserve financière non affectée sur 2021 pour financer les gros projets d'investissement à venir. En particulier la relocalisation d'un commerce bar-multiservices et l'extension de la boulangerie.	
	TOTAL	662,4

RECETTES	Solde d'investissement des années précédentes reporté	322,9
	Recettes liées à des investissements non finalisés en 2020 et reportés sur 2021	
	Virement section de fonctionnement 2020	103,1
	Virement à l'investissement 2021 de la section de fonctionnement excédentaire 2020	
	Taxe d'aménagement	15,0
	Perçue lors de nouvelles constructions sur la commune	
	Amortissements comptables sur investissements	30,6
	Opérations comptables que seuls les comptables peuvent appréhender !!	
	Fonds de Compensation de la TVA	12,0
	Une partie de la TVA payée par la commune est récupérée et basculée en investissement.	
	Subventions	178,9
	Versées par les collectivités locales, l'Etat, l'Europe, la CAF...	
	Nouveaux emprunts	0,0
	Pas d'emprunt cette année, le lancement des gros projets d'investissement se finance sur fond propre.	
	TOTAL	662,4